



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PAC

Question écrite n° 132665

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire sur l'aide à l'enrichissement. Le règlement européen (CE) n° 479-2008 du Conseil du 29 avril 2008 portant organisation commune du marché (OCM) vitivinicole supprime, à compter du 31 juillet 2012, l'aide à l'enrichissement. Celle-ci avait été mise en place pour compenser le surcoût de l'enrichissement par moût concentré (MC) et moût concentré rectifié (MCR), par rapport à la chaptalisation (ajout de sucre), cette dernière pratique devant à terme être supprimée. La suppression de l'aide à l'enrichissement par ce règlement, qui ne s'accompagne pas de l'interdiction de la chaptalisation, va accentuer les difficultés de certaines régions de France, comme la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui utilisent l'enrichissement non pour augmenter le titre alcoométrique des vins, suffisant dans cette région, mais en tant que pratique oenologique qualitative pour obtenir les produits les plus adaptés au marché. Les producteurs des régions viticoles dans lesquelles la chaptalisation était de toute façon interdite se trouvent donc fortement pénalisés. Cette aide représente en moyenne 15 millions d'euros par an en France. La perte de cette aide touchera directement le revenu des vignerons de trois à quatre euros par hectolitre enrichi. Par ailleurs, les volumes destinés à la production de MC ou MCR représentent plus de trois millions d'hectolitres de vins qui vont venir perturber un marché déjà sensible. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132665

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et agroalimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2012, page 4154

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)